SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR
LA GESTION DU MUSEE DE LOUVECIENNES/MARLY-LE-ROI
Siège : Mairie de Marly-le-Roi

COMPTE-RENDU DE SEANCE DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt, le treize février à dix-huit heures trente, le Comité du Syndicat Intercommunal pour le Musée Promenade Marly Le Roi - Louveciennes, dûment convoqué par le Président le sept février, s'est réuni au en Mairie de Marly-le-Roi lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Jean-François PERRAULT**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 13 FÉVRIER 2020

Présents

LOUVECIENNES	Jean-Philippe SCHWEITZER, DELEGUE TITULAIRE Lydérick WATINE, DELEGUE TITULAIRE
MARLY-LE-ROI	Jean-François PERRAULT, PRESIDENT Claudia PICON, DELEGUEE TITULAIRE Stéphanie THIEYRE, DELEGUEE TITULAIRE

Absents excusés

LOUVECIENNES	Laurence LAFONT, DELEGUEE TITULAIRE
MARLY-LE-ROI	Hubert POTHELET, DELEGUE TITULAIRE

Communes non représentées NEANT

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Adjoint des Syndicats Intercommunaux

Madame Géraldine CHOPIN, Directrice du Musée Promenade

Nombre de communes	:	**2**
QUORUM	:	**5**
Délégués présents	:	***5***
Délégués comptant pour le vote	:	***5***

SÉANCE DU 13 FEVRIER 2020

Le Président ouvre la séance à 18h30.

Madame Claudia PICON de la commune de Marly-le-Roi est désignée secrétaire de séance.

L'ordre du jour est le suivant :

- Compte-rendu des actes administratifs du Président
- Budget primitif 2020
- Questions diverses

COMPTE RENDU DES ACTES ADMINISTRATIFS DU PRÉSIDENT

Le Président présente la décision prise dans le cadre de ses délégations.

Sans remarques, le comité syndical prend acte des décisions du Président.

Le Président fait un petit point sur la boutique et annonce qu'elle se porte bien, tout en mentionnant une rupture de stock de parapluies.

Madame Picon fait part d'une remarque qui lui a été faite concernant le manque de porte-clés.

Madame Chopin pense qu'effectivement il n'y en a pas en ce moment.

Le Président précise que c'est Madame Claire Onimus du château de Monte Cristo qui va s'occuper de la boutique que ce soit pour le château ou pour le musée et qu'elle est actuellement à la recherche, avec Madame Lurol, la directrice du château, de nouveaux articles.

Madame Picon fait remarquer que les objets proposés à la vente sont très bien choisis et qu'ils plaisent au public.

Le Président le confirme.

BUDGET PRIMITIF 2020

Le Président présente le budget. Il explique qu'à ce jour, la trésorerie n'a pas communiqué le compte administratif, mais il ajoute que cette partie du budget, différente du ROB, a été étudiée avec Monsieur Saillard et Monsieur Watine.

Dépenses de fonctionnement

Comptes 61 - Services extérieurs

Le Président demande à qui est payée la redevance du bail emphytéotique du musée dont il n'a jamais eu connaissance.

Monsieur Le Beulze répond que celle-ci est réglée au Château de Versailles. Il ajoute que cette redevance est d'un montant d'environ 800 € par an ce qui représente une petite somme pour le Château de Versailles qui n'émet pas toujours le titre de recette ad hoc.

Madame Chopin le confirme. Elle fait observer qu'au début de ce mandat, elle s'est aperçue que le loyer n'était pas payé depuis plusieurs années. En conséquence, après des recherches infructueuses auprès des interlocuteurs des Impôts et de France Domaine, elle a provisionné les montants correspondants à ces loyers non payés.

Monsieur Le Beulze approuve que le fait de provisionner permet également de garder l'historique de l'existence de ce petit coût.

Comptes 62 - Autres services extérieurs

Le Président précise que l'utilisation du montant de 12 996,45 € prévu en catalogues et imprimés reste à étudier.

Madame Chopin explique que la ligne budgétaire se nomme « catalogues et imprimés ». Elle signale que le catalogue des collections et l'album du musée ont été éliminés. Elle précise que ce montant ne correspond qu'à l'impression de documents de communication, notamment pour annoncer la programmation culturelle du musée (affiches, programmes, brochures, etc.).

Madame Picon demande s'il est prévu, cette année, d'éditer un document en anglais.

Madame Chopin répond, de mémoire, qu'il a été budgété environ 1 500 € pour « traduction ». En effet, l'Office du tourisme s'est étonné que le musée ne propose aucun document en anglais. Elle explique que la stratégie du musée serait de proposer à l'accueil un livret ou un classeur, avec la traduction des panneaux des salles et, éventuellement, quelques reproductions d'œuvres avec leur commentaire traduit. Elle fait toutefois remarquer que le musée se limitera à ce document.

Madame Thieyre trouve cela très bien.

Le Président demande si un audio guide en anglais coûterait plus cher.

Madame Chopin répond que même un audio guide en français est trop cher pour le budget du musée. Elle explique qu'en effet, pour que cela soit rentable, il faut que le musée ait une fréquentation de 30 à 50 000 visiteurs par an, ce qui n'est pas encore le cas.

Madame Picon estime que le petit guide en anglais, si le musée vise une clientèle anglophone, est une bonne chose, car, actuellement, tous les écrits du musée sont en français.

Madame Thieyre est tout à fait d'accord.

Le Président fait remarquer que certains musées proposent de grands panneaux plastifiés.

Madame Thieyre pense qu'un étudiant franco-anglais peut très bien exécuter ce livret.

Madame Picon ajoute que si cela ne devait pas être fait, le musée garderait une réputation de musée local.

Le Président demande à Madame Chopin de le noter.

Monsieur Watine demande si ce budget permet d'aller a minima jusqu'en mai prochain et, plus précisément, si avec ce budget le musée sera capable de payer les fournisseurs, sans devoir être bloqué.

Monsieur Le Beulze répond par l'affirmative et confirme que ce budget tiendra sans problème jusqu'au budget supplémentaire. Il explique qu'il s'agit de conserver le solde de clôture en solde de crédit disponible et de dépenses imprévues.

Le Président précise que l'estimation de l'excédent cumulé était de 726 000 €.

Monsieur Le Beulze le confirme et signale qu'une partie va financer l'investissement, mais que ce montant de solde de clôture, qui n'a pas pu être inscrit ici, sera réinscrit au moment de la reprise des résultats.

Monsieur Watine reprend sa question pour être certain que le musée ne sera pas gêné.

Le Président fait remarquer qu'il reste un montant de 110 000 €, toutes dépenses faites.

Madame Thieyre demande s'il n'y a pas de souci de trésorerie.

Monsieur Le Beulze ne le pense pas.

Le Président fait remarquer qu'il espère, ayant connaissance des chiffres, qu'il n'y en aura pas. Il précise que le montant restant n'est pas très important en raison des dépenses engendrées pour la sécurité en juin qui n'avaient pas été prévues.

Monsieur Le Beulze signale que la situation est tendue, mais saine.

Le Président fait remarquer que d'autres investissements sont encore à prévoir, mais ajoute qu'ils seront réalisés au fur et à mesure.

Il poursuit et annonce que la prochaine campagne de communication est une campagne d'affichage dans le métro parisien qui devrait intervenir au mois d'avril.

Madame Chopin explique que des coûts ont été négociés avec la Réunion de Musées Nationaux qui gère l'affichage des grandes expositions parisiennes et franciliennes. Elle précise que, normalement, le musée va bénéficier de deux à trois semaines d'affichage, non consécutives.

Madame Thieyre fait observer que, dans ce cas, il est indispensable d'avoir des documents en anglais.

Le Président rappelle que la quatrième de couverture de Télérama, il y a une quinzaine de jours, était consacrée au musée.

Madame Chopin le confirme.

Le Président explique que les ateliers pour les enfants ont commencé dans cette période de vacances.

Madame Chopin annonce que, la veille du comité, les ateliers étaient complets, contrairement à ce jour où il y a eu peu d'inscrits. Elle signale qu'en conséquence, cet atelier a été déprogrammé.

Monsieur Watine souligne l'importance de cette souplesse de pouvoir annuler des événements qui ne seraient pas rentables.

Le Président estime qu'il faut au moins équilibrer.

Chapitre 012 - charges de personnel

Le Président mentionne que le coût de la prestation externalisée avec l'agence Muséa est important, mais qu'il s'agit d'une prestation de qualité. Il ajoute que les agents d'accueil font pratiquement office de conférencières, qu'elles écoutent les visiteurs et leur expliquent toute l'activité historique. Il ajoute qu'un point sera fait ultérieurement.

Pour les agents mutualisés, il rappelle qu'il s'agit de Madame SCAGNI et de Madame DE SOUSA.

Recettes de fonctionnement

Chapitre 70 - produits et services

Le Président demande quels sont les chiffres des ventes à ce jour.

Madame Chopin répond qu'après un mois d'ouverture, la recette de billetterie est d'environ 10 000 €, alors que 75 000 € sont estimés pour l'année, et que celles de la boutique sont de 3 500 € en un mois et que le musée espère 30 000€ pour l'année.

Le Président fait observer qu'il faut garder le cap.

Monsieur Le Beulze signale que le chiffre de la billetterie est au-dessus des prévisions.

Madame Thieyre répond qu'il faut cependant tenir compte de l'effet « ouverture ».

Monsieur Watine pense qu'il y aura aussi des effets dans les deux sens. Il cite également les retours de presse à venir.

Le Président estime que cette communication est payante.

Madame Chopin signale qu'il y a certes l'effet « ouverture » pour le public individuel, mais ajoute que des réservations de groupe sont constatées.

Monsieur Schweitzer confirme ce que dit Monsieur Watine, à savoir un effet *boost* à l'ouverture suivi d'un effet moindre ensuite.

Le Président estime qu'il faut réactiver les groupes, les scolaires et aller chercher des visiteurs plus éloignés.

Madame Chopin insiste sur les groupes adultes, car, en plus d'engranger de la billetterie et de la prestation de type conférence, ils fréquentent la boutique ce que ne font pas les scolaires.

Le Président trouve qu'il serait intéressant de contacter les autocaristes de province pour coupler une sortie Monte-Cristo/Musée du Domaine Royal.

Madame Picon approuve tout à fait et ajoute que les habitants de Marly-le-Roi et Louveciennes iront une fois au musée et non dix fois dans l'année.

Le Président rappelle que les Amis de Versailles commencent à venir.

Madame Chopin précise que le musée a accueilli deux groupes de l'association.

Madame Thieyre le confirme et ajoute que, faisant partie des Amis de Versailles, elle a constaté que les places étaient parties immédiatement.

Le Président annonce qu'un article va sortir dans les Carnets de Versailles du printemps.

Madame Chopin signale qu'il s'agit du magazine du château et qu'une double page a été accordée au musée.

Le Président estime que le musée est assez gâté et ajoute que l'agence de communication presse fait bien son travail.

Chapitre 75 et 77 Autres produits de gestion courante et Produits exceptionnels

Le Président demande quel incident dans le parc est mentionné.

Madame Chopin répond qu'un arbre est tombé sur la clôture grillagée du musée.

Dépenses d'investissement

Chapitre 21- Immobilisations corporelles

Le Président demande si les fautes sur la signalétique ont été corrigées.

Madame Chopin répond que certains panneaux ont été corrigés, mais pas tous.

Chapitre 23 - Immobilisations en cours

Le Président demande quand est prévue la rénovation des bureaux.

Madame Chopin répond que ce n'est pas une urgence.

Monsieur Le Beulze rappelle qu'il a été indiqué au ROB la priorité à donner pour le merlon et annonce que cette action est engagée.

Le Président ajoute qu'il s'agit de la protection du musée contre l'eau et demande si Monsieur BAUTISTA, opérateur des travaux des syndicats intercommunaux, a travaillé sur ce sujet.

Monsieur Le Beulze répond par l'affirmative et que les bons de commande sont en cours.

Le Président demande si les autorisations sont arrivées.

Monsieur Le Beulze signale qu'il a bien réaffirmé la volonté du président à ce sujet. Il ajoute qu'il a également demandé à Monsieur BAUTISTA de préparer une note concernant l'ascenseur. Il informe qu'ainsi, sur la base du choix et de la décision que les élus prendront, il sera possible d'avoir une orientation des crédits disponibles ou pas.

Le Président rappelle qu'il est nécessaire d'intervenir sur l'ascenseur à savoir mettre un groupe électrogène ou pas. Il explique qu'à priori l'ascenseur est trop vieux. Il affirme que, puisque les pompiers l'ont bien indiqué, cela devient une obligation. Il explique que l'ascenseur n'est pas autonome en cas d'incendie.

Monsieur Le Beulze le confirme et ajoute qu'il n'est pas adapté en cas de coupure d'électricité. Il indique qu'en cas de sinistre, l'électricité doit être coupée et que les personnes se retrouvent ainsi bloquées à l'étage ou pire dans l'ascenseur. Il explique que c'est la raison pour laquelle l'ascenseur doit être asservi à un système qui lui permet de fonctionner de manière autonome par rapport au réseau électrique. Il ajoute que cet ascenseur, qui date de 1980, est issu d'une technologie adossée à du triphasé, ce qui est dépassé. Il fait observer que la solution proposée a un coût et des incidences techniques et ajoute que l'autre option serait de remplacer l'ascenseur avec elle-même un autre coût. Il signale qu'un travail est fait actuellement et que, pour finaliser cette note, les services s'assurent auprès d'autres ascensoristes de l'estimation du coût.

Monsieur Schweitzer demande si à l'heure actuelle le fournisseur est bien Schindler.

Madame Chopin répond que c'est Otis.

Le Président signale que la commission de sécurité a laissé le musée rouvrir le 18 janvier, mais a bien acté qu'il était nécessaire, dans les mois à venir et le plus rapidement possible, de régler le problème de l'ascenseur. Il fait observer que le musée s'est engagé à le faire et que c'est bien indiqué dans le procès-verbal. Il reconnait que c'est une somme importante et se demande si le musée à aujourd'hui les moyens pour remédier à ce problème.

Monsieur Le Beulze répond que, dans l'absolu, le musée a les moyens, mais que, par conséquent, d'autres actions non prioritaires ne seraient pas engagées.

Monsieur Watine estime qu'il serait préférable d'avoir des éléments précis pour pouvoir y réfléchir correctement.

Le Président répète que le problème de l'ascenseur devra être réglé obligatoirement.

Monsieur Le Beulze signale qu'une note sera présentée aux élus et qu'ainsi la situation de la mandature sera laissée saine, y compris sous cet angle-là, sachant que les travaux ne seront pas faits avant que la prochaine équipe s'installe. Il ajoute qu'ainsi la mandature se terminera avec une décision qui est sensible, car elle engage la sécurité des visiteurs et du personnel.

Le Président signale, par ailleurs, qu'il souhaite que le merlon soit fait rapidement.

Monsieur Le Beulze répète que pour lui c'est engagé.

Monsieur Watine reprend sur le sujet de l'ascenseur et signale qu'à contrario, il n'y a pas nécessité de décider tout de suite de telles dépenses. Il rappelle qu'un problème de gestion de courant avait été évoqué, mais qu'en l'occurrence, il ne s'agit pas de courant, mais plutôt de prendre une décision dont le montant est estimé à 100 000 € que le musée ne possède pas. Il estime anormal de se précipiter pour arriver à une décision.

Monsieur Schweitzer est tout à fait d'accord avec les propos de Monsieur Watine.

Le Président répond que cela ne sera pas décidé maintenant.

Monsieur Watine poursuit en précisant qu'il n'est pas en train de dire que ce n'est pas important, mais ajoute que la décision reviendra peut-être à d'autres élus dans quelques semaines.

Madame Thieyre confirme qu'il faut avoir tous les éléments pour arbitrer et qu'éventuellement la décision soit laissée à l'arbitrage des prochains élus.

Le Président est tout à fait d'accord. Il explique qu'une note sera faite et que le prochain comité se fera après les élections. Par ailleurs, il veut acter le merlon.

Monsieur Schweitzer demande si les pompiers précisent « il conviendrait de » ou s'ils précisent qu'il y a un caractère d'urgence.

Le Président confirme que c'est urgent.

Monsieur Schweitzer demande les termes exacts des pompiers.

Monsieur Le Beulze répond que les termes sont : « trouver le mode que le musée choisira de rendre cet ascenseur autonome au regard de l'alimentation électrique ».

Le Président ajoute que, quoiqu'il en soit, le musée s'est engagé sur ce sujet.

Monsieur Schweitzer trouve qu'il n'y a pas de péril absolu et ajoute, pour rejoindre Monsieur Watine et Madame Thieyre, qu'il n'y a pas lieu de se précipiter.

Le Président répète que bien évidemment la décision ne va pas être prise immédiatement, mais affirme que les prochains élus seront, eux, obligés de la prendre.

Madame Thieyre estime important que la note soit prête et que la décision puisse être prise.

Madame Picon ajoute que ce sera à la prochaine équipe de décider si le travail sera fait ou pas.

Monsieur Le Beulze attire l'attention des élus sur le fait que le Président assume une responsabilité pénale. Il ajoute que les sinistres ne sont pas programmés et qu'un établissement neuf n'est pas à l'abri d'incidents également. Il annonce qu'ainsi, s'il devait être démontré ce que le musée a fait en fonction des recommandations des pompiers, la note prouvant que le musée a instruit pourrait être produite.

Monsieur Schweitzer demande confirmation que tout ce qui est dit à ce sujet dans cette séance sera bien inscrit au procès-verbal d'aujourd'hui.

Le Président le confirme.

Monsieur Schweitzer poursuit qu'ainsi il sera noté que les élus prennent en compte et vont prévoir, sous le contrôle de Monsieur Le Beulze, les études utiles. Il ajoute que le comité sera donc couvert.

Le Président fait remarquer que le prochain président sera Louveciennois, et réaffirme que ce travail sera obligatoire.

Madame Picon souligne cette évidence au vu du passage de la commission de sécurité.

Le Président répète à nouveau qu'il est bien indiqué sur le procès-verbal de la commission de sécurité que les pompiers ont laissé un répit au musée pour effectuer cette réparation, car sinon celui-ci ne pouvait pas rouvrir. Il rappelle que depuis le mois de juin, le musée a dû faire face à des directives non prévues de la part de la commission de sécurité.

Monsieur Schweitzer fait remarquer que le musée a bien pris acte de la notification de la commission de sécurité, et que la prochaine équipe essaiera d'étudier un échelonnement des travaux ou des solutions alternatives.

Le Président estime que c'est un fait et ajoute qu'il ne sait pas quelle sera la décision de la prochaine équipe.

Monsieur Watine souligne à nouveau de ne pas se précipiter.

Le Président abonde tout à fait les propos de Monsieur Watine. Il fait remarquer que c'est pourquoi il a évoqué une note qu'aucun vote n'a eu lieu et que les élus ne se revoient pas avant les élections.

Monsieur Le Beulze assure qu'il est simplement stipulé qu'une note va être construite pour permettre d'éclairer le sujet avec, ensuite, les crédits éventuellement disponibles sous réserve d'arbitrages qu'il n'est pas question de faire lors de ce comité. Il précise qu'il ne faut pas, par rapport aux équipes qui viennent, n'avoir qu'un procès-verbal qui annonce les travaux à faire, sans apporter d'éléments utiles. Il estime que c'est une question de respect.

Monsieur Schweitzer demande que Monsieur Le Beulze répète la formulation sur les arbitrages qui n'ont pas pu être rendus.

Monsieur Le Beulze reformule sa réponse en disant qu'une somme est inscrite au budget, qu'elle a été fléchée sur un certain nombre d'opérations qui deviennent secondaires par rapport à un choix prioritaire qui est à faire et qui le sera par la prochaine équipe.

Madame Chopin demande si ce montant inclut également le merlon.

Monsieur Le Beulze répond que la décision pour le merlon est prise.

Madame Thieyre réplique qu'il n'y avait pas d'arbitrage pour le merlon.

Le Président et **Monsieur Le Beulze** confirment que cela avait été décidé précédemment.

Madame Thieyre approuve tout à fait.

Madame Chopin ajoute que la scénographie du musée a été pensée en sachant qu'il y aurait la protection d'un merlon. Elle ajoute que le sous-sol abrite tout le capital du musée, à savoir tout le patrimoine de la couronne de France, des tapisseries et des tableaux du Louvre.

Le Président précise que, même si la SEOP a certifié qu'à 99 % il n'y aurait pas de problème, il ne faut prendre aucun risque.

Madame Thieyre en conclut que la construction du merlon est donc très urgente.

Madame Chopin souligne qu'elle évoque les collections, mais ajoute que l'ascenseur est plus important que les œuvres, car il en va de la sécurité du public.

Monsieur Schweitzer répond qu'il l'entend bien et précise qu'il rejoint Monsieur Watine et Madame Thieyre sur les arbitrages qui seront à venir. Il ajoute qu'il n'aime pas l'idée que le musée se défausse. Il demande de trouver une formulation qui soit plus prudente précisant qu'il y a encore besoin de temps de réflexion pour que les arbitrages futurs soient rendus dans de bonnes conditions. Il répète qu'il n'aimerait pas qu'il soit écrit que le comité est incapable d'arbitrer et décider.

Monsieur Le Beulze répond que la note n'est pas encore rédigée.

Le Président conclut que la décision pour l'ascenseur reviendra bien aux prochains élus.

Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées
Le Président précise qu'il ne s'agit que d'un jeu d'ordres.

Sans autres observations, le comité syndical vote, à l'unanimité, le Budget primitif 2020.

QUESTIONS DIVERSES

Le Président informe, qu'avant de quitter la présidence, il souhaite que le comité engage la thématique de la future exposition qu'il aimerait voir programmée en avril 2021. Il ajoute qu'il avait demandé à Madame Chopin de sélectionner quelques thèmes pour une prochaine exposition et invite les élus à en discuter.

Madame Chopin informe que, lors de la réunion du conseil scientifique dans laquelle étaient présents des conservateurs d'autres musées et des chercheurs sur Marly et qui

était organisée pour discuter du projet scientifique et culturel du musée, des thématiques ont été évoquées.

Elle explique, tout d'abord, qu'il conviendrait d'appliquer quelques règles comme anticiper longtemps à l'avance les thèmes des expositions afin de cesser de préparer ces expositions dans l'urgence. Elle estime qu'un délai de douze mois est très court pour rechercher des prêts, car les institutions, et c'est le cas de plus en plus pour les grands musées, demandent à être sollicitées huit mois à l'avance pour le prêt d'un tableau, car leurs services de prêt sont surchargés. Elle informe également que, prévoir un délai suffisamment long, permettrait de chercher du mécénat plus facilement alors qu'actuellement, les dossiers sont étudiés trois ou quatre mois avant l'exposition, dans l'urgence, et que les budgets des entreprises sont souvent bouclés et les crédits déjà fléchés. Elle ajoute que s'y prendre en amont permet aussi de créer des partenariats en termes de communication et de création de projets pédagogiques avec les écoles. Elle fait observer qu'il serait de plus possible de concevoir une exposition qui pourrait voyager dans un autre musée, suffisamment loin de Marly-le-Roi pour qu'il n'y ait pas de concurrence en termes de visiteurs. Elle évoque la programmation de grosses expositions qui utiliseraient tout ou partie du sous-sol comme celles sur les femmes, 14/18 ou Le Corbusier. Pour ce faire, elle explique qu'il serait nécessaire de déplacer les collections actuelles, mais ajoute qu'il a été fait en sorte, qu'au rez-de-chaussée, il y ait le *must have* d'une visite à Marly pour comprendre à quoi ressemblait le château et intégrant des informations sur la machine de Marly. Elle rappelle que tous les deux ans aurait lieu une grosse exposition accompagnée, ou pas, d'une publication, ainsi, lors des années plus creuses il pourrait être envisagé d'avoir une ou deux expositions dossiers plus modestes, qui permettraient de renouveler le public, ou encore de proposer un événement culturel qui mobiliserait moins de crédits que les plus grosses expositions.

D'un point de vue thématique, le conseil scientifique a conseillé en début d'un mandat, d'avoir une visibilité de tout ce qui allait être programmé en termes d'expositions durant toute la durée du mandat, mais ajoute qu'elle ne sait toutefois pas si cela sera possible.

Elle informe que, pour les grosses expositions, la première thématique envisagée serait la nourriture et la boisson à Marly, voire à Versailles, reprenant la nourriture et la boisson à la table de la cour, mais aussi chez le paysan. Elle annonce que le deuxième thème pourrait être sur la chasse qui est une des grandes activités à Marly et ajoute que cette exposition pourrait évoquer plus généralement le monde animal, car le sujet de la chasse est un sujet un peu sensible.

Madame Thieyre est d'accord.

Madame Chopin évoque en troisième thème une exposition sur les curiosités amusantes ou expériences scientifiques insolites et vulgarisées dans les cours, même si elle pense que ce serait peut-être une redite. Elle explique que, pour ce sujet, des thématiques que le musée a déjà travaillées à travers des expositions temporaires seraient reprises, comme la montgolfière, dont l'une des premières a décollé de Versailles ou la machine de Marly.

Monsieur Watine trouve que la montgolfière est un très bon sujet.

Madame Chopin rappelle qu'en 2012 a eu lieu une très grosse exposition « Sciences et curiosités à la cour de Versailles », qui venait après les propres expositions du musée et informe les élus que cette exposition va être remontée à Londres l'année prochaine, avec le même commissaire. Elle fait observer que ceci ne fera sans doute pas d'ombre à une éventuelle exposition sur ce thème au musée de Marly, mais ajoute qu'elle ne voit pas trop ce qui pourrait être raconté d'un peu nouveau avec un tel parcours. Elle conclut qu'il faut cependant y réfléchir.
Concernant la thématique sur les animaux, elle indique avoir eu connaissance d'une exposition sur ce thème à Versailles et, après vérification auprès de Monsieur Laurent Salomé, le directeur du musée du château de Versailles, il s'avère qu'un projet

d'exposition sur le monde animal est bien programmé de novembre 2021 au printemps 2022. Elle fait remarquer que de telles expositions à Versailles sont tentaculaires et que la chasse, les ménageries, les animaux de compagnie, les chevaux ou les carrosses y seront aussi évoqués.

Le Président demande s'il pourrait être possible d'imaginer une complémentarité avec eux.

Madame Chopin rapporte la discussion qu'elle a eue avec Monsieur Salomé qui a porté sur la période durant laquelle les expositions auraient lieu ; le musée souhaite monter cette exposition à partir du printemps, car l'été est une période favorable avec le trafic important dans le parc, mais Monsieur Salomé, qui a précisé que c'était une tradition pour Versailles de faire une exposition au printemps, lui a suggéré de faire l'exposition de Marly plutôt en hiver afin que les musées ne se phagocytent pas.

Monsieur Watine trouve dommage de se retrouver sur les mêmes thématiques.

Le Président abonde dans ce sens.

Madame Chopin est également d'accord.

Monsieur Watine signale que pour lui, la thématique des expériences scientifiques lui semble plus correspondre à la cour que celle des animaux.

Madame Thieyre pense que les deux sont intéressants, même si elle est d'accord sur le fait de ne pas se phagocyter. Elle suggère de décaler l'exposition en fin de mandat et ainsi de bénéficier peut-être de leur retour d'expérience.

Madame Chopin suggère aussi possible de le faire avec eux, mais c'est accepter de faire une exposition en hiver sachant que le musée ferme plus tôt.

Le Président estime que c'est moins porteur en hiver.

Madame Chopin signale qu'elle a demandé à Monsieur Salomé de venir visiter le musée assez rapidement afin de réfléchir ensemble sur ce sujet, mais elle n'a pas encore de retour à ce sujet. Pour ce qui est de la thématique d'exposition « boire et manger », elle annonce que le Musée national de la céramique de Sèvres organise une grande exposition sur les arts de la table, des origines à nos jours. Elle signale qu'elle doit contacter le commissaire de l'exposition, mais peut déjà affirmer qu'il y aura énormément de vaisselle. Elle fait remarquer que le risque d'une exposition sur la nourriture est de voir beaucoup de vaisselle, mais suggère qu'il serait judicieux d'évoquer plutôt la nourriture en elle-même, à quel moment ont lieu les repas, des explications sur les temps religieux, comme le carême ou les périodes grasses.

Madame Thieyre trouve cela passionnant et annonce qu'elle avait fait une visite guidée au château de Versailles l'année dernière sur cette thématique.

Monsieur Schweitzer signale qu'il aime bien cette idée, mais qu'il est assez hostile à la chasse. Il fait observer que, pour lui, le sujet de la chasse n'est pas très politiquement porteur même si cela fait partie de l'ADN du musée. En admettant qu'il soit possible de donner un ordre de priorité, il fait part aux élus de son choix qui, tout comme Monsieur Watine, va en premier pour la thématique des expériences scientifiques et des progrès généraux de la science. Il informe que son choix suivant est le sujet de la vie quotidienne, car, avec l'exposition sur les femmes dans laquelle le quotidien était suggéré, il trouve que cela s'inscrit bien dans une ligne où le musée s'intéresse à la vie quotidienne de la cour. Il répète que la chasse n'est pas une bonne idée.

Madame Picon suggère qu'il y ait une dégustation de vin comme à l'époque.

Madame Chopin fait part de sa rencontre avec un jeune homme qui étudie à l'école Ferrandi dans le management et l'hôtellerie, et qui l'a informée que son école a fait une sorte de mécénat de compétences pour la dégustation autour du vin et du fromage en France. Elle trouve que ce serait intéressant de monter un tel projet.

Madame Picon rappelle qu'à l'exposition sur les femmes, il y avait les parfums et que cela a eu beaucoup de succès.

Le Président suggère une autre thématique qui serait « médecine et hygiène au 17e siècle ».

Madame Thieyre le confirme. Elle fait également remarquer qu'à la lecture d'articles de presse, les visiteurs seraient intéressés par des sujets ayant trait à la fête et les activités ludiques dans le parc autour de Marly ; elle en veut pour preuve un article qu'elle a lu aujourd'hui dans Point de vue qui évoque les jeux et les fêtes. Elle précise que cela rejoint l'exposition qui avait été mise en place à Versailles il y a deux ans.

Monsieur Watine fait observer que les élus discutent des thèmes, mais demande quelles décisions sont à prendre et quelles devraient être les prochaines étapes.

Le Président souhaite que le principe d'une exposition en avril 2021 soit acté.

Madame Picon estime que le comité ne peut pas s'engager pour l'équipe qui va se mettre en place.

Le Président ajoute qu'il ne s'agit pas de s'engager sur la thématique, mais sur le principe.

Madame Thieyre est favorable aux propos du président.

Monsieur Schweitzer signale que c'est pour 2021.

Madame Picon mentionne que cela va arriver vite et estime que des recommandations peuvent en effet être faites.

Madame Thieyre suggère d'énoncer les thématiques prioritaires et que le sujet des sciences arrive en tête.

Monsieur Watine relativise et fait observer qu'il ne s'agit pas de signer les premiers bons de commande.

Madame Picon rappelle aux élus que, lors du précédent mandat, cela a été fait, mais sans imposer.

Madame Thieyre est d'accord, mais estime que Madame Chopin peut commencer à réfléchir sur ces thèmes.

Le Président précise qu'un an est un bon délai pour préparer une exposition.

Monsieur Schweitzer signale qu'il s'agit de faire part de ce que le comité a pu trier en matière de thématiques, selon son point de vue, en les classant, et ajoute que « la suite appartient à d'autres » (Léon Blum).

Madame Thieyre est tout à fait d'accord et estime qu'il faut commencer à travailler.

Monsieur Schweitzer conseille à Madame Chopin, même si cela sera décidé par l'autre équipe, d'argumenter chaque thématique et leur classement. Il suggère notamment de préciser que le scientifique et l'expérimental intéressent le public. Il souligne à nouveau que, dans la lignée de la femme, la vie quotidienne a toute sa place et, même s'il s'excuse

à l'avance de ses propos, que l'entrainement de vie quotidienne à la cour passionnera le public.

Tous les élus sont d'accord.

Monsieur Schweitzer répète qu'il faut justifier les thèmes et ajoute qu'il est partisan de n'en retenir que deux.

Madame Thieyre abonde dans ce sens et précise que deux thématiques, c'est déjà bien, même si les autres pourront être construites avec la nouvelle équipe.

Madame Chopin signale qu'aujourd'hui elle doit faire des recherches sur les collections disponibles.

Le Président insiste sur le fait qu'il faudra du contenu.

Madame Thieyre informe qu'elle a passé une journée à l'Observatoire de Paris et a rencontré un collaborateur du CNRS, passionné d'histoire, qui a évoqué le 18e siècle, l'astronomie, la guerre entre l'Angleterre et la France et tous les enjeux géopolitiques. Elle fait donc observer qu'il y a beaucoup de pistes à creuser, car ce sujet est riche et ajoute que le musée a la machine de Marly.

Monsieur Schweitzer répète qu'il faut se limiter à deux thèmes, les sciences et la vie quotidienne.

Le Président abonde dans ce sens et demande à Madame Chopin ce qu'elle en pense.

Madame Chopin note que ce serait donc nourriture et expériences scientifiques.

Madame Thieyre signale qu'ainsi elle peut avancer en parallèle sur les deux et que le prochain comité décidera.

Le Président signale qu'il faut laisser à Versailles le thème de la chasse.

Madame Thieyre répète que cela pourrait peut-être avoir lieu en fin de mandat.

Madame Picon n'est pas certaine que ce thème de la chasse soit judicieux en fin de mandat puisque politiquement il est sensible.

Monsieur Watine estime qu'il est toujours possible de revisiter les thèmes.

Les élus sont d'accord pour élargir le sujet à la flore et aux animaux.

Monsieur Schweitzer conclut en précisant que tous les élus approuvent le choix des thématiques suivantes : la vie quotidienne et le scientifique.

Madame Chopin annonce que pour le prochain comité elle prépare un synopsis avec un diaporama et des arguments pour que les élus puissent trancher.

Le Président insiste sur le fait que la nouvelle équipe devra absolument trancher, car ensuite Madame Chopin n'aura pas assez de temps pour la préparer.

Madame Chopin le confirme et demande s'il y aura une petite publication.

Madame Thieyre pense que le temps ne sera pas suffisant pour la première exposition.

Le Président signale qu'il n'y a plus de réunion du comité avant les élections et qu'il tenait à avancer sur ce sujet.

Monsieur Schweitzer demande que le Président et lui cosignent le synopsis de Madame Chopin, non pas pour engager ou obliger l'équipe future, mais pour lui proposer des options qui semblent intelligentes au comité actuel.

Madame Thieyre estime que ce n'est pas nécessaire puisque les échanges à ce sujet sont indiqués dans le procès-verbal de la séance.

Le Président est d'accord.

Sans autres questions, la séance est levée à 19h30.